

Guide de route

La Classique Champagne-Ardenne Châlons-en-Champagne / Sedan Trophée du Conseil régional



Finale nationale 2011
COUPE de FRANCE
des
Clubs de D.N3

organisation :



RÉGION

CHAMPAGNE
ARDENNE



Dimanche 4 septembre 2011



SOCA - SPORT ORGANISATION en CHAMPAGNE-ARDENNE :

l'ambition de 3 clubs champardennais

Le cyclisme de compétition est particulièrement actif dans notre région. La Champagne-Ardenne accueille des événements importants, produit des coureurs de haut-niveau, héberge de nombreux clubs qui organisent de belles épreuves dans les différents domaines du 2 roues.

Le Conseil régional a permis l'avènement de grandes manifestations : le Tour de Champagne-Ardenne dans lequel se révélaient l'allemand Erik ZABEL en 1990 et en 1991, le suisse Dani RIZZI et Régis SIMON. Il a patronné les championnats de France pro. à Epernay en 1992. Il apporte son soutien aux épreuves actuelles : PARIS-TROYES, le CIRCUIT DES ARDENNES INTERNATIONAL, LES BOUCLES DE LA MARNE et ses manches du Championnat de France Elite, le CHRONO-CHAMPENOIS.

Les grands rendez-vous de Cyclo-cross de Sedan étaient des épreuves largement suivies par le public. Associés à nouveau à l'Assemblée Régionale, certains de ces promoteurs ont eu l'ambition de mettre sur pied dans le Grand-Est, d'autres grands événements cyclistes qui ont lieu le plus souvent dans l'Ouest et dans le Sud de la France ; et pourtant, nous sommes voisins d'autres pays où le vélo est le sport majeur et très populaire.

3 Clubs, unis par l'amitié entre leurs dirigeants et par la mutualisation de leurs moyens, ont créé une nouvelle course avec le concours du Conseil régional de Champagne-Ardenne :

**Le comité Cycliste du Circuit des Ardennes,
Le Comité d'organisation des Boucles de la Marne,
L'Association Ardennes Cyclo-Cross Organisation**

réunis sous la bannière de **SPORT ORGANISATION en CHAMPAGNE-ARDENNE** pour organiser, dans notre région, des événements sportifs et cyclistes et notamment

« la Classique Champagne-Ardenne » Trophée du Conseil régional

La date de la course est "figée" au 1^{er} dimanche de septembre, date qui rapproche les 2 villes : CHALONS-en-CHAMPAGNE et SEDAN, l'une et l'autre, ville de Sport, ville "d'Art et d'Histoire" et ville de Foires qui se tiennent à cette époque.

CONTACT : Tel 06 28 63 46 00

chalonsedan@aol.fr

Président : Christophe CLAUDON, pdt B.M. président de l'organisation
Vice président : André JACQUEMART, pdt CCCA, délégué organisation 06 80 84 24 93
: Bernard GRELARDON, pdt ACCO, délégué organis. SEDAN 06 07 30 44 76
Secrétaires : Philippe BOUILLON, CCCA et Bernard JANSON, B.M. directeur de course
Trésorier : Bruno DELPOUVE, B.M. et Pascal MARRIUZZO, ACCO

PALMARÈS :

2008 : Epreuve régionale de 1^{ère} et 2^{ème} catégories

1^{er} Mathieu SIMON UV Aube
2^{ème} Olivier GRAMMAIRE SCO Dijon
3^{ème} Grégory BRENES-OBANBO Guidon de Belvaux LUX

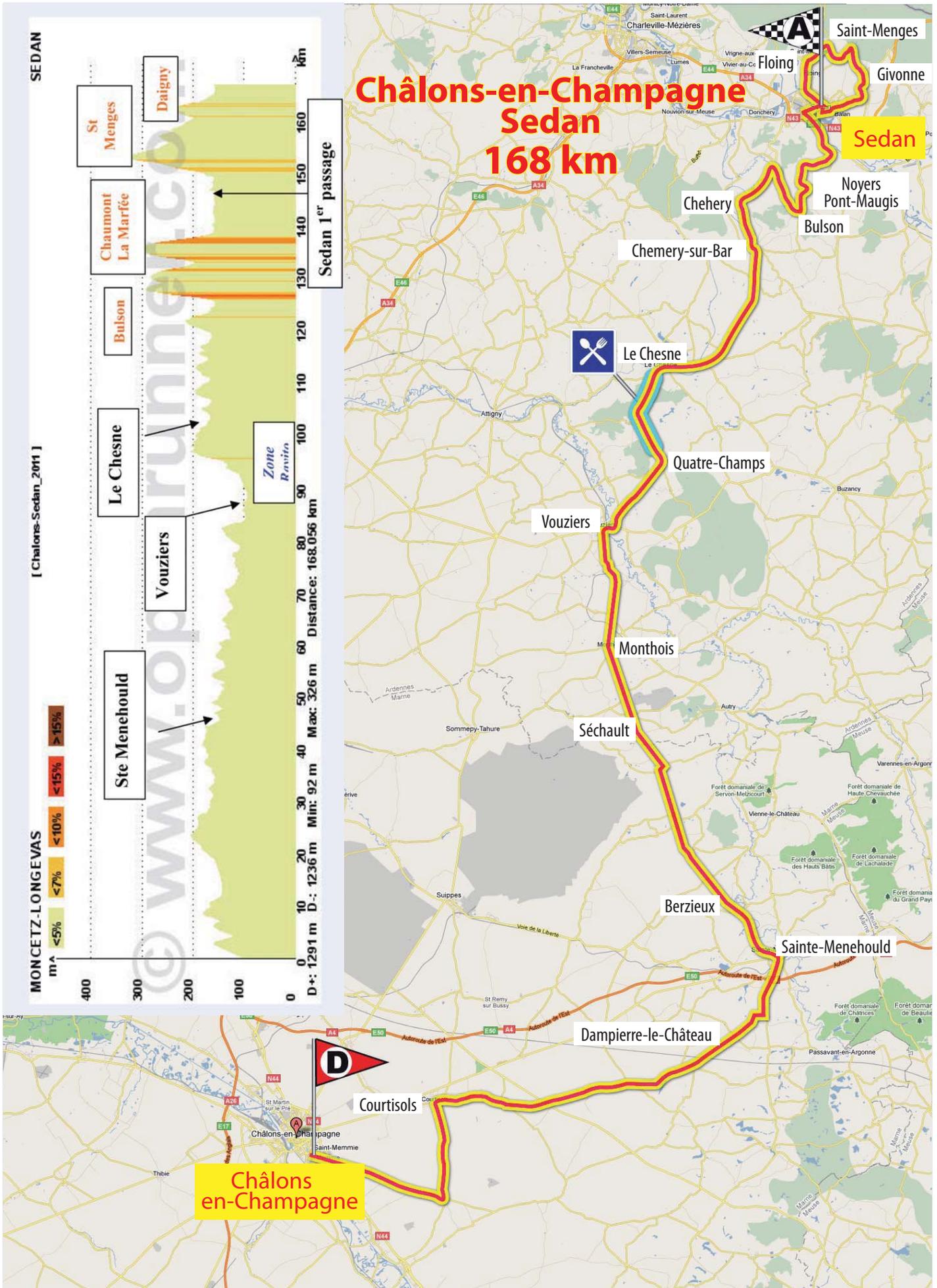
2009 : Epreuve fédérale, 1-12-1

1^{er} Yann PIVOIS Bretagne Schuller
2^{ème} Antoine DALIBART Bretagne Schuller
3^{ème} Anthony COLLIN ESEG Douai

2010 : Finale de la Coupe de France LOOK des Clubs DN1

4 sept. 5^{ème} manche, Contre la montre par équipe POIX TERRON-DONCHERY 53 km
1^{er} VENDEE U
5 sept. Dernière manche, CHALONS-SEDAN
1^{er} Ramunas NAVARNAUKAS La Pomme Marseille
2^{ème} Tony HUREL Vendée U
3^{ème} Benoit JARRIER Vèrandas Rideau Sarthe

2011 : Finale de la Coupe de France des Clubs DN3



DIMANCHE 04 SEPTEMBRE 2011

Classique Champagne-Ardennes

FINALE DE LA COUPE DE FRANCE DES CLUBS DN3

Châlons-en-Champagne - Sedan 170 Kms

Distances (km)		Localités	Heure de passage	
Reste	Parcouru		44Km/h	42Km/h
		Châlons parc expo rassemblement	11h20	11h20
		<i>D1 av. P. Roosevelt regroupement entrée principale</i>	11h30	11h30
		<i>D1 av. Président Roosevelt départ fictif</i>	11h40	11h40
		<i>D1 , parcours neutralisé sur 7000m ,</i>		
168,0	0,0	<i>D1 Montcetz-Longevas départ réel arrêté</i>	12h00	12h00
		<i>D1 , Marson , à g. D79 ,</i>		
155,0	13,0	Courtisols	12h17	12h18
		<i>, à d. D65 , Somme-Vesle , Herpont , Herpine ,</i>		
134,0	34,0	Dampierre-le-Château	12h46	12h48
		<i>à g. D73 , Elise-Daucourt , à g. D982 ,</i>		
123,0	45,0	Sainte-Menehould	13h01	13h04
		<i>rues de Vitry , Berryer , de l' Ancien Milanais , Pierre Brossolette</i>		
		<i>à d. rue Florion- N3 , à g. rue de Chaudefontaine- D982 ,</i>		
		<i>D982 , Chaudefontaine , La Neuville-au-Pont ,</i>		
109,0	59,0	Berzieux	13h20	13h24
		<i>Ville-sur-Tourbe , Cernay-en-Dormois ,</i>		
97,0	71,0	Séchault	13h36	13h41
91,0	77,0	Monthois	13h45	13h50
		<i>Bagot , D982 , entrée Vouziers rue Gambetta ,</i>		
81,0	87,0	Vouziers	13h58	14h04
		<i>rues Chanzy , de l' Aisne , D982 , à g. D946 , Ballay ,</i>		
73,0	95,0	Quatre-Champs	14h09	14h15
		<i>Ravitaillement sur 8000m du km 97 (Côte de Quatre-Champs) au km 104 (entrée Le Chesne)</i>		
64,0	104,0	Le Chesne	14h21	14h28
		<i>Tannay , D977 ,</i>		
50,0	118,0	Chemery-sur-Bar	14h40	14h48
		<i>Chehery , à d. D29 , côte de Bulson ,</i>		
37,0	131,0	Bulson	14h58	15h07
		<i>à g. D229 , à g. VC rue Tobic , Chaumont , Col de la Marfée ,</i>		
30,0	138,0	Noyers-Pont-Maugis	15h08	15h17
		<i>VC rte de Chaumont , rue du 11ème Corps- D229a , rue des Balkans</i>		
		<i>rue des Balkans- D229a , Pont-Maugis , à g. D6 , Wadelincourt ,</i>		
26,0	142,0	Sedan	15h13	15h22
		<i>D6 , rues Sauvage , Courbet , à d. D8043a -av. de la Marne ,</i>		
		<i>D106 , av. Martyrs de la Résistance , Pl. de Torcy , r. Thiers , G ,</i>		
		<i>Pl. Turenne , à d. VC , av. Maréchal Leclerc ,</i>		
22,0	146,0	Sedan 1er passage ligne d'arrivée	15h19	15h28
		<i>à g. r. de Metz , Crussy , Gambetta , St Michel , G , Pl. Turenne , D5 ,</i>		
		<i>rue Blanpain , av. du Gal Margueritte , D5 ,</i>		
18,0	150,0	Floing	15h24	15h34
		<i>D5 , à d. D6 ,</i>		
16,0	152,0	Saint-Menges	15h27	15h37
		<i>D6 , Côte de Saint-Menges , à d. D29 ,</i>		
13,0	155,0	Fleigneux	15h31	15h41
		<i>à g. D129 , Illy , Olly , virage serré , à d. D977 ,</i>		
6,0	162,0	Givonne	15h40	15h51
		<i>D977 , Voie de Sedan ,</i>		
3,3	164,7	Daigny	15h44	15h55
		<i>D977 , Côte de la tranchée de Daigny , Fbg Fond de Givonne</i>		
3,7	164,3	Sedan entrée	15h44	15h54
		<i>av. Eugène Franquin , Pl. Nassau , à d. D8043a -Av de Verdun ,</i>		
		<i>D8043a av. Philippoteaux , à d. VC bd. Fabert ,</i>		
		<i>à d. rue Thiers- D106 , G , -Pl. Turenne , à d. VC -av Leclerc</i>		
0,0	168,0	Arrivée Sedan	15h49	16h00



INFO. ARRIVEE

- LIGNE d'ARRIVEE : ligne droite de 270 m, à plat, largeur 8m
- DERIVATION DS : Avenue Leclerc, à droite 100 m avant la ligne
- PROTOCOLE : sur le podium Place Alsace-Lorraine
- PERM. des COMMISSAIRES : sur le car-podium sur la ligne d'arrivée
- CONTROLE ANTI-DOPAGE : à 100 m de l'arrivée, Salle Marcillet, 2^e étage
- DOUCHE : COSEC, rue du Port de Balan
- RECEPTION : Salle Marcillet

INFO. COURSE

- COTES : - De QUATRE CHAMP km 97, 2000m à 5%
- De BULSON km 127, 1400m à 8%
- De CHAUMONT-LA MARFEE km 134, 2000m à 6%
- De S' MENGE km 151, 3700m à 5%
- De la TRANCHEE de DAIGNY km 161, 700m à 7,2%
- RAVITAILLEMENT : km 97 pied de côte de 4 Champ à km 104 entrée LE CHESNE
- DANGER ! km 138 NOYERS PtM. Descente sinueuse étroite sur 1500m

PROGRAMME DE L'ARRIVÉE

- 11h30** : Animation par les écoles de Cyclisme organisée par le VELO CLUB SEDANAIS (Avenue Leclerc)
- 13h00** : Course "PASS CYCLISME" organisée par le TURENNE CYCLO CLUB (circuit de 30 tours de 1,8km)
- 15h00** : 1^{er} passage de "LA CLASSIQUE CHAMPAGNE-ARDENNE"
- 15h40** : Arrivée et remise des prix sur le podium place Alsace-Lorraine

4^{ème} «CLASSIQUE CHAMPAGNE-ARDENNE»

Trophée du Conseil régional
CHÂLONS-en-CHAMPAGNE - SEDAN
FINALE DE COUPE DE FRANCE DN3
Dimanche 4 Septembre 2011

RÈGLEMENT

Article 1 : Organisation

La "CLASSIQUE CHAMPAGNE ARDENNE – CHALONS en CHAMPAGNE – SEDAN " est organisée par le COMITE CYCLISTE DU CIRCUIT DES ARDENNES sous le règlement de la Fédération Française de Cyclisme.

Son administration et sa gestion est assurée par l'association SPORT ORGANISATION en CHAMPAGNE-ARDENNE

Article 2 : Participation

L'épreuve est inscrite au calendrier national FFC. Elle est placée en Finale de Coupe de France DN3. Elle est ouverte uniquement aux équipes françaises – cf au règlement de la Coupe de France. Elle est disputée par équipes de 6 coureurs.

Les bulletins d'engagements doivent parvenir avant le 25 aout 2011 à

SOCA - Christophe CLAUDON rue Chédel 51000 CHALONS en CHAMPAGNE

Tel : 06.28 63 46 00 Mail : chalonsdedan@aol.fr

Droit d'engagement individuel : 6€

Article 3 : Permanence

La permanence d'accueil, la confirmation des partants par les responsables d'équipes licenciés se déroulent le dimanche 4 septembre 2011 de **9h00 à 10h30**, sur la Foire de CHALONS en CHAMPAGNE au PARC des EXPO

Le secrétariat est installé sous un chapiteau près du podium des concerts à proximité du parking des équipes.

La réunion des directeurs Sportifs en présence du collège des commissaires est fixée à 10H30 au même endroit.

Les coureurs seront rassemblés près du stand de l'armée de terre à 11h20 pour se rendre au départ protocolaire donné à 11h40 devant l'entrée principale de la Foire. Après un trajet-promenade, **le départ réel, arrêté, sera donné à 12h00**

Article 4 : Radio Tour

La Fréquence Radio sera donnée le jour de la permanence. Une permanence sera assurée par Clovis Sport Organisation pour la remise des postes radios. La restitution s'effectuera aussitôt l'arrivée sur le parking réservé aux équipes.

Article 5 : Assistance

Chaque équipe ne disposera que d'un seul véhicule ; son rang à l'échelon de la course et N° sera fixé d'après la réglementation Fédérale lors de la réunion des Directeurs sportifs.

Le service d'assistance technique neutre est assuré par l'équipe SHIMANO. Un véhicule sera affecté au poste de Car-balai pour assurer le transport de matériel. L'épreuve disposera d'un service médical assurant les soins en course

Article 6 : Ravitaillement

Le ravitaillement se fait selon la réglementation FFC à partir du km 94, pied de la Côte de 4 Champs.

Article 7 Classement Individuel

Il est établi selon les temps et la photo-finish relevé sur la ligne d'arrivée. La dotation de l'épreuve, conformément au barème de la FFC, s'élève à 1220 € répartis entre les 20 premiers coureurs du classement officiel.

Article 8 : Classement par Equipes

Il est établi par l'addition des places obtenues par les 3 premiers coureurs classés de chaque équipe. En cas d'égalité, il sera tenu compte de la meilleure place obtenue. Les dotations seront communiquées lors de la réunion des DS

Article 9 : Délai d'élimination

Pour des raisons de sécurités évidentes, tout coureur se situant à **plus de 8%** du peloton principal sera dans l'obligation de monter dans la voiture balai et de remettre son dossier à un commissaire ou à la voiture balai.

A l'arrivée, tout coureur arrivant dans un délai **dépassant 8%** du temps du vainqueur ne sera pas retenu au classement de l'épreuve. Ce délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par l'organisateur et par les commissaires

Article 11 : Contrôle antidopage

Le contrôle antidopage s'effectue sous la réglementation de la loi française et de l'Union Cycliste Internationale dans les locaux de la SALLE MARCILLET à SEDAN – à 100 mètres de la ligne d'arrivée

Article 12 : Protocole et Paiements

Pour la **cérémonie protocolaire** sur le podium Place Alsace-Lorraine, devront se présenter en tenue sportive dans les 10 minutes suivant l'arrivée :

- le vainqueur, le 2^{ème} et le 3^{ème} ainsi que la 1^{ère} du classement par équipe de la course

- les Trois premières équipes du Classement Final de la Coupe de France

A l'issue de ce protocole, une **réception** sera organisée à la SALLE MARCILLET en présence des élus, sponsors et des 3 premières équipes du Classement Final de la Coupe de France pour la remise des Trophées FFC.

Article 13 : Pénalités

Les pénalités sont conformes au règlement de la Fédération Française de Cyclisme.

Article 14 : Protection de l'environnement

Dans le cadre de la protection de l'environnement, il est demandé aux coureurs de ne pas jeter leurs déchets avant et après la course, des poubelles seront installées sur les parkings de l'épreuve. Pendant l'épreuve, il est demandé également de faire un effort pour ne pas jeter les papiers ou autres emballages qui pourraient nuire à l'environnement.

COUPE DE FRANCE DES CLUBS DN3 2011



RÈGLEMENT

(Modifié lors de la séance du Bureau Executif du 30 mars 2011 – Articles 4 et 6)

ARTICLE 1 - PRÉAMBULE

La Coupe de France des Clubs DN3 2011 a pour but de contribuer à la promotion des clubs DN3 et de favoriser une meilleure confrontation entre les clubs de cette division.

Cette Coupe de France contribuera à la mise en place d'une classification des clubs avec une prise en compte de résultats sportifs obtenus sur un certain nombre d'épreuves préalablement retenues.

La sélection des épreuves bénéficiant du label « Coupe de France des Clubs DN3 » porte sur le calendrier régional pour les épreuves qualificatives et sur le calendrier national pour la finale de la Coupe de France des clubs DN3.

La participation des équipes étrangères et des équipes continentales ne sera pas admise dans ces épreuves.

ARTICLE 2 - DÉCOUPAGE DES INTERRÉGIONS

La Coupe de France de France des clubs DN3 2011 se disputera sur la base de 3 zones interrégionales avec quatre épreuves qualificatives par zone et une finale nationale.

Zone 1 : Alsace, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Ile-de-france, Lorraine, Nord-Pas-De-Calais, Normandie, Picardie.

Zone 2 : Bretagne, Poitou-Charentes, Région Centre, Pays de la Loire.

Zone 3 : Aquitaine, Auvergne, Côte d'Azur, Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Provence, Limousin.

ARTICLE 3 - LISTE ÉPREUVES RETENUES

ZONE 1

Coordinateur : *Alain Briseux*

- **26 mars** – 15ème prix d'Enduiest (Lorraine)
- **17 avril** – Dole (Franche – Comté)
- **12 Juin** – Helleville – Heauville (Normandie)
- **3 juillet** – Prix Lamblin Montgueux (Champagne – Ardenne)

ZONE 2

Coordinateur : *Pierre de La VilleMarqué*

- **16 avril** – Tour du canton de St Gervais (Poitou – Charentes)
- **22 mai** – Souvenir Jean Graczyk (Région Centre)
- **19 juin** – Boucles Talmondaïses (Pays de la Loire)
- **9 juillet** – Tour du pays de Belle Isle en Terre (Bretagne)

ZONE 3

Coordinateur : *Jean – Pierre Audard*

- **27 mars** - Boucles Gersoises (Midi – Pyrénées)
- **22 mai** – Souvenir Thierry Ferrari (Rhône-Alpes)
- **25 juin** - La Chapelle Faucher (Aquitaine)
- **17 juillet** - Tour du canton de Gentioux (Limousin)

FINALE NATIONALE

- **4 septembre 2011** - Classique Champagne – Ardenne (Champagne – Ardenne)

ARTICLE 4 - PARTICIPATION

La Coupe de France des clubs DN3 2011 est réservée **en priorité** aux équipes définies ci-après :

- ✓ Les Clubs de Division Nationale 3 de la zone concernée (**participation obligatoire**)
- ✓ Les Clubs de Division Nationale 3 des deux autres zones
- ✓ Les Clubs de labellisation régionale
- ✓ Les Clubs non labellisés
- ✓ Possibilité de faire appel à des coureurs de 2^{ème} et 3^{ème} catégorie des clubs labellisés DN1 et DN2 en 2011

En dehors des clubs de Division Nationale 3 de la zone concernée (participation obligatoire) et en complément des autres clubs admis, les coureurs peuvent s'engager à titre individuel sachant que le nombre de représentants par clubs ne pourra excéder 6 coureurs.

Le nombre de coureurs maximum dans chacune des manches est de 150 coureurs.

ARTICLE 5 - COMPOSITION DES ÉQUIPES - ÉPREUVES INTER RÉGIONALES

Pour les manches qualificatives des 3 zones interrégionales, la représentation par équipes est fixée comme suit :

- ✓ Clubs DN3 de la zone interrégionale : 5 à 6 coureurs de 1ère ou 2ème catégorie français ou étrangers, sans restriction d'âge
- ✓ Autres clubs : 4 à 6 coureurs 1ère, 2ème et 3ème catégorie français ou étrangers, sans restriction d'âge. Cela concerne :
 - Clubs DN3 des 2 autres zones
 - Clubs de labellisation régionale
 - Clubs non labellisés
 - Clubs DN1 ou DN2 avec des coureurs 2ème et 3ème catégorie

Toute participation d'une équipe de DN3 dans sa zone interrégionale **avec 4 coureurs** entraînera une pénalité de 15 points.

Pour toutes les manches qualificatives et pour toutes les équipes participantes, à moins de 4 coureurs, l'équipe se verra refuser le départ.

La participation des clubs DN3 à toutes les manches qualificatives dans leur zone interrégionale est **obligatoire**. Tout forfait entraînera l'exclusion de la Coupe de France et la suppression du label l'année suivante.

ARTICLE 6 - COMPOSITION DES ÉQUIPES - FINALE

La finale nationale de la Coupe de France des clubs DN3 se dispute avec les 25 clubs DN3 issus des épreuves interrégionales qualificatives et répartis de la manière suivante :

- Zone 1 : **9** clubs
- Zone 2 : **9** clubs
- Zone 3 : **7** clubs

Chaque équipe qualifiée sera composée de 5 à 6 coureurs de 1ère ou 2ème catégorie français ou étrangers, sans restriction d'âge

Toute participation d'une équipe à la finale nationale **avec 4 coureurs** entraînera pour le club une pénalité de 15 points. A moins de 4 coureurs, l'équipe se verra refuser le départ.

La participation des clubs qualifiés pour la finale nationale est **obligatoire**. Tout forfait entraînera l'exclusion de la Coupe de France et la suppression du label l'année suivante.

ARTICLE 7 - BARÈME DE POINTS

Les points acquis par les coureurs à la place réelle dans les épreuves interrégionales et la finale énumérées à l'article 3 seront conformes au barème ci-dessous :

1 ^{er} / 90 pts	2 ^{ème} / 70 pts	3 ^{ème} / 60 pts	4 ^{ème} / 55 pts	5 ^{ème} / 52 pts	6 ^{ème} / 49 pts
7 ^{ème} / 46 pts	8 ^{ème} / 43 pts	9 ^{ème} / 40 pts	10 ^{ème} / 37 pts	11 ^{ème} / 34 pts	12 ^{ème} / 31 pts
13 ^{ème} / 28 pts	14 ^{ème} / 25 pts	15 ^{ème} / 22 pts	16 ^{ème} / 20 pts	17 ^{ème} / 18 pts	18 ^{ème} / 16 pts
19 ^{ème} / 14 pts	20 ^{ème} / 12 pts	21 ^{ème} / 11 pts	22 ^{ème} / 10 pts	23 ^{ème} / 9 pts	24 ^{ème} / 8 pts
25 ^{ème} / 7 pts	26 ^{ème} / 6 pts	27 ^{ème} / 5 pts	28 ^{ème} / 4 pts	29 ^{ème} / 3 pts	30 ^{ème} / 2 pts

ARTICLE 8 - CLASSEMENTS 2011 ET ÉVOLUTION DES NIVEAUX POUR 2012

- ✓ Les 4 épreuves qualificatives disputées au sein de chaque zone interrégionale, référencées à l'article 3, servent de support et de qualification pour la finale nationale de la Coupe de France des clubs DN3.
- ✓ Les classements de la Coupe de France des clubs de DN3 au niveau des interrégions ne fera apparaître que les clubs DN3 de la zone concernée.
- ✓ Le classement de chaque zone interrégionale qualificative pour la Coupe de France des clubs DN3 2011 sera établi par l'addition des points acquis par les coureurs dans les différentes manches qualificatives suivant le barème défini à l'article 7.

- ✓ Pour la finale nationale, la grille de points appliquée sera identique à celle des épreuves interrégionales qualificatives (cf article 7).
- ✓ Le club ayant totalisé le plus grand nombre de points sera déclaré vainqueur de la Coupe de France DN3 2011.
- ✓ En cas d'égalité de points il sera tenu compte du plus grand nombre de meilleures places obtenues. (disposition valable pour les interrégions et la finale).
- ✓ Les **deux premières équipes** de la Finale de la Coupe de France DN3 2011 pourront accéder à la DN2 la saison suivante à condition de remplir les critères de labellisation.
- ✓ L'ensemble des équipes pouvant se maintenir ou accéder à la DN3 devront répondre aux conditions du cahier des charges correspondant.

ARTICLE 9 - ENCADREMENT

L'encadrement sportif de chaque équipe devra être assuré par un directeur sportif titulaire au minimum d'un BF3 route. En l'absence de diplôme, la position de l'équipe concernée pour assurer son dépannage à l'échelon course, sera déterminée en application des dispositions de l'article 10 du présent règlement traitant de ce sujet.

ARTICLE 10 - DÉPANNAGE

Chaque épreuve en ligne se déroulant par équipes, le changement de roues et de matériel entre équipiers est autorisé. L'ordre des voitures pour le dépannage sera défini lors de la réunion des Directeurs Sportifs. Au départ de chaque épreuve si l'encadrement sportif d'une équipe ne répond pas aux conditions fixées à l'article 9, cette dernière sera rétrogradée à la fin de la file des voitures de dépannage même si elle peut prétendre par son classement à une meilleure position.

Pour la 1^{ère} épreuve de chaque zone et la finale nationale

- 1^{er} tirage au sort : les clubs représentés à la réunion dans le respect des dispositions de l'article 9.
- 2^{ème} tirage au sort : les équipes non représentées à la réunion et celles dont l'encadrement ne correspond pas aux dispositions de l'article 9, mais présentes à l'épreuve.

Pour les épreuves suivantes

- Les clubs dans l'ordre de leur classement à l'issue de la précédente épreuve, représentés à la réunion et dont l'encadrement répond aux dispositions de l'article 9.

Ensuite

- 1^{er} tirage au sort : les clubs non classés et présents à la réunion dont l'encadrement correspond aux dispositions de l'article 9.
- 2^{ème} tirage au sort : les autres équipes présentes à la réunion et dont l'encadrement ne correspond pas aux dispositions de l'article 9.
- 3^{ème} tirage au sort : les équipes non représentées à la réunion.

ARTICLE 11 - PÉNALITÉS

Le coureur faisant l'objet d'une mesure disciplinaire avec mise hors course ou déclassement, pour une infraction au règlement se verra retirer les points qu'il aura acquis dans l'épreuve considérée.

Toute infraction aux règlements FFC et UCI, relatifs à la lutte contre le dopage, entraînera la suppression des points acquis par le coureur lors de l'épreuve concernée.

Les points ainsi perdus par le coureur sanctionné, ne pourront en aucun cas, être attribués à un autre coureur.

ARTICLE 12 - REMISE DE PRIX

Les trois premières équipes se verront remettre un trophée.

La remise officielle des prix et trophées sera organisée le soir de la dernière épreuve soit le 4 septembre 2011.



CLASSIQUE CHAMPAGNE-ARDENNES CHÂLONS-en-CHAMPAGNE - SEDAN sept 2011
FINALE de la COUPE de FRANCE 2011 des CLUBS de DIVISION NATIONALE 3

25 ÉQUIPES QUALIFIÉES

ZONES 1

ARGENTEUIL 95
VC DOLOIS
ASPTT NANCY
UVCA TROYES
Team BONNAT 91
CC CAMBRESIEN
DUNKERQUE LITTORAL
SOUVENIR D LABORDE
ASPTT MULHOUSE

ZONES 2

HENNEBON CYCLISME
SAINT CYR TOURS 37
VC PAYS LORIENT
COULAINES ACVS
ENTENTE PAYS DINAN
CA CIVRAISIENNE
EC MAYENNAISE
VC ORLEANS
US BRIOCHINE

ZONES 3

VC AMBERTOIS
OCCITANE CYCLO FORMATION
CC PERIQUEUX DORDOGNE
GRENOBLE METROP CYCL 38
VC FELLETIN CREUSE
CRC LIMOUSIN
Team HAUTE SAVOIE

OFFICIELS FFC

FFC, le Président représenté par : Christian DOUCET Vice Président, Pt commission-route,

ARBITRES

Président du Jury	: Jean François MALLET
Juge à l'arrivée	: Damien BOIS
Arbitre-voiture1	: Aude LEFORT –KOVATCHEVITCH
Arbitre-voiture2	: Roger GRENIER
Arbitre-moto1	: Wilfried RICHARD
Arbitre-moto2	: Jean Marie DUPONT
Chrono/informatique	: Frédéric LAFARGUE

Le Conseil régional de Champagne-Ardenne vous accompagne au quotidien...



RÉGION
CHAMPAGNE
ARDENNE



Le Conseil régional de Champagne-Ardenne vous accompagne dans votre vie quotidienne et joue un rôle majeur dans de nombreux domaines : formation, transport ferroviaire de voyageurs, économie, agriculture, sport, santé, culture...

Les Régions préparent aujourd'hui l'avenir de nos territoires en modernisant les équipements collectifs et en mettant en place de nouvelles infrastructures.

Informations pratiques, agenda, guide des aides...
retrouvez toute l'actualité de la
Champagne-Ardenne sur :

www.cr-champagne-ardenne.fr